

MORVAN TT DEUCHE 2010

Week-end du 03, 04 et 05 avril

Bonjour à tous et à toutes

Tout d'abord meilleurs voeux , et surtout une année deuchiste pleine de rencontres ,de découvertes ,de plaisirs de l'obstacle vaincu ,dans nos terrains de jeux préférés; qu'ils soient dans les bois derrière notre village ou à l'autre bout du monde en équipe d'amis !

Je suis heureux de vous présenter à nouveau un 6 ième Morvan TT Deuches pour Paques du 03 au 05 avril 2010.

Sous une formule un peu plus sobre,pour limiter les couts et à la demande de certains,il ni aura pas de repas le samedi soir,donc un prix d'engagement revu à la baisse.

Vous trouverez en pièce jointe les documents d'inscription , date limitele 15/03.

Faites suivre ce message à ceux que vous connaissez et que j'aurais oublié

A bientôt en Bourgogne sur le site des "Combes Grondées "
Jean-Pierre

2CV club de Bourgogne

Antenne **Creusot/Montceau**

2 ,rue André Gide

71450 Blanzay

T° 03 85 68 08 36

Ou 06 82 00 02 97ou 06 31 79 11 80

Accident ou incidents corporels :06 20 20 86 21

REGLEMENT

Les participants s'engagent à l'acceptation de tous les termes du présent règlement

° Tous les véhicules évoluant sur le terrain, doivent avoir l'autocollant de la manifestation visible

° Les participants s'engagent sur les pistes tout-terrain, librement, sous leur totale responsabilité.

° Ils doivent être en possession de leur carte grise, carte verte d'assurance et contrôle technique, à jour et en règle et couverts par leur propre assurance automobile et responsabilité civile . Pour les évolutions en tout terrain,en trial,le port de la ceinture ou du harnais et du casque sont obligatoire

° Les possesseurs de protos acheminés sur plateau doivent être couverts par leur propre responsabilité civile.

° Les participants sont tenus responsables, aussi bien moralement que financièrement, de toute dégradation, pollution ou préjudice qu'ils pourraient occasionner.

En aucun cas, le club organisateur : 2CV club de Bourgogne et ses représentants ne pourront être tenu pour responsables de tous dommages matériels ou corporels, pour les participants entre eux, ou, vis-à-vis d'un tiers, ni pour les dégradations, pertes ou vol d'effets personnels.

REGLES DE CONVIVIALITE

° Ce rassemblement n'est en aucun cas une épreuve sportive classée ou chronométrée ! Il est souhaitable de circuler à 2 véhicules tout en respectant les règles élémentaires de sécurité : ceintures bouclées et casques en zone évolutive, vitesse adaptée et maîtrisée.

° Rouler au pas sur les bivouacs, rester courtois et de bonne humeur vis à vis des autres. Attention particulièrement aux enfants.

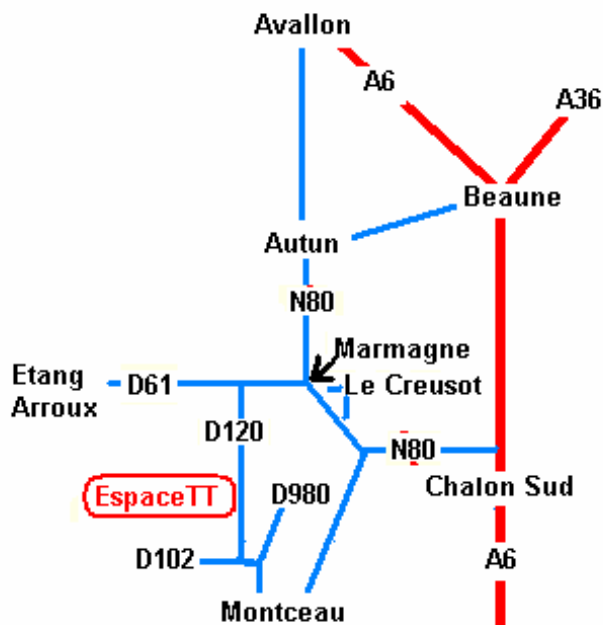
° Chaque participant s'engage à ne pas déplacer les barrières ou les bandes de balisage posées pour la sécurité, à respecter les sens de circulation quand ils sont fléchés, à respecter les limites de la propriété balisée, Respecter les zones interdites vers le ruisseau. Le parcours des pistes est interdit entre 20h et 7h du matin, sauf pour les utilisations encadrées par l'organisation.

Une attention particulière sera réservée à l'environnement : des poubelles avec tri sélectif du verre sont à votre disposition ; les feux de camp sont autorisés mais il est interdit de couper des arbres.

Les organisateurs seront seuls juges de tout manquement grave au règlement, ou comportement dangereux. Ils délibéreront de l'exclusion du participant responsable du meeting sans aucune réclamation ou compensation.

Participant Date Signature

PLAN.D'ACCES



ATTENTION : pas de possibilité de ravitaillement en provisions ou carburant sur le terrain ; Station à Marmagne ou Broyes.

HEBERGEMENT

FORMULE 1 à 71210 ECUISSES T° 08-91-70-53-20

NOVOTEL à MONTCHANIN T°03-85-77-85-05

Hôtel du VIEUX JAMBON à MARMAGNE T° 03-85-78-20-32

ROSE des VENTS à Saint SYMPHORIEN de MARMAGNE T° 03-85-78-39-78

Hôtel LE MONTCENIS T° 03-85-55-44-36

GITES

La MAISON BLEUE à St SYMPHORIEN de MARMAGNE T° 03-85-78-22-97

Ou : Centrale de réservation à MACON

Demander : Région ST Symphorien de Marmagne ;Broye ;Mesvres ;Le Creusot

FICHE INSCRIPTION PARTICIPANT 2010

° Les participants doivent remplir ce bulletin et acquitter la somme de **40€par pilote/véhicule et de 20€par accompagnateur.**

° Pour des raisons d'organisation ,les inscriptions sur place se feront uniquement après contact et accord du responsable

Ceci donne droit : Accueil avec sac, autocollant MTTD 2010

Cadeau surprise

Camping des 02 au soir au 05 avril avec WC, douches ,

Accès à toutes les zones d'évolution du terrain privé de 47 hectares

Participation à divers jeux proposés par l'organisation

Sortie hors terrain (road book ou accompagné)

Petit déjeuner du dimanche matin

Possibilités de restauration sur place à prix deuchistes

Vin d'honneur et remise de prix.

Possibilité de dépannage :pièces de rechange ; soudure

PILOTE :**Nom.....Prénom.....****Adresse.....****Téléphone.....Mail.....****Club.....****N° Immatriculation.....**

Règlement joint 40 €uros .Chèque libellé à l'ordre du 2 CV club de Bourgogne
Date.....

COOPILOTE ou ACCOMPAGNATEUR

Nom.....Prénom.....
Adresse.....
Téléphone.....Mail.....
Club.....
Règlement joint.....X 20 €uros .Chèque libellé à l'ordre du 2 CV club de Bourgogne
Date.....

Feuille à retourner avec le règlement à :J.P MARCHANDON 2 rue A Gide 71450
 BLANZY- T° 03.85.68.08.36
 Date buttoir d'inscription le 15/03/2010.

Réservé à l'organisation N° Participant

..... Nbre

Je certifie avoir pris connaissance du règlement et daté ,signé.

Retour avant le 15/03/2010

FICHE INSCRIPTION SPECTATEUR 2010

°Pour tous les deuchistes qui désirent se rendre à cette manifestation pour les 3 jours et profiter du spectacle, du camping , des infrastructures et de la sortie hors terrain (road book ou accompagné)

la participation sera de 20 €par personne
Aucune évolution sur terrain et pistes avec le véhicule n'est autorisée

VEHICULE, TYPE : _____ **Immatr :** _____

Nom.....Prénom.....
Adresse.....
Téléphone.....Mail.....
Club.....
Règlement joint.....20 €uros .Chèque libellé à l'ordre du 2 CV club de Bourgogne
Date.....Signature.....

Nom.....Prénom.....
Adresse.....
Téléphone.....Mail.....
Club.....

Règlement joint..... 20 €uros .Chèque libellé à l'ordre du 2 CV club de Bourgogne
Date.....Signature.....

Nom.....Prénom.....
Adresse.....
Téléphone.....Mail.....
Club.....
Règlement joint..... 20€uros .Chèque libellé à l'ordre du 2 CV club de Bourgogne
Date.....Signature.....

Feuille à retourner avec le règlement à :J.P MARCHANDON 2 rue A Gide 71450
 BLANZY- T° 03.85.68.08.36
 Date buttoir d'inscription le15/03/2010.

Réservé à l'organisation

Nombre :

N°

.....
